

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for various regions: Ville de Metz (3.30 M), Alsace-Lorraine, Allemagne (3.32 M), France (36 fr), Six mois (18), Trois mois (10).

En vente à PARIS à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES La petite ligne 30 PL

RECLAMES La ligne 60 PL

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Annonces à l'étranger.

Eclaircie politique en Orient

Voilà que le ciel de la politique balkanique se rassérène et que les nuages, qui l'obscurcissaient encore il y a dix jours, se dissipent lentement, l'un après l'autre. La Turquie paraît prendre son parti de l'impuissance à laquelle la condamne sa pénurie de ressources financières.

C'est donc la détente qui s'opère, de proche en proche, sur toute la ligne.

Seule, la Bulgarie boude encore et persiste à garder son attitude grondeuse et menaçante, où il entre d'ailleurs, comme c'était le cas en Turquie pour les Jeunes-Turcs, une part du bluff électoral. Dans ce pays, en effet, le parti Radoslavoff, porté au pouvoir par l'élément macédonien à la suite des défaites de la seconde guerre balkanique, est resté le prisonnier de cet élément, n'ayant pas de majorité assez nombreuse et stable sans l'appoint fourni par les électeurs des provinces conquises.

En Italie, aux votes en commission sur le projet décrétant l'antériorité du mariage civil sur le mariage religieux, 209 députés se sont prononcés contre, 195 pour.

Essad pacha est arrivé hier à Rome. Il aura aujourd'hui une entrevue avec le marquis di San Giuliano.

Le prince de Wied est à Vienne où il a rendu visite hier aux ambassadeurs et au Nonce.

A Belgrade, le prince héritier de Grèce a rendu visite hier au Roi. Le Roi lui a rendu sa visite. Un dîner de gala a eu lieu le soir au Palais.

Les représentants des puissances à Athènes ont communiqué au gouvernement grec les décisions des puissances au sujet de la frontière albanaise et des îles de la mer Egée.

Le Tsar comble d'honneurs son premier ministre en retraite, M. Kokovtsov, qui est créé comte. Le nouveau président du conseil, M. Goremykine, passe pour un adversaire des innovations. M. Sansonoff, ministre des affaires étrangères, suivrait M. Kokovtsov dans sa retraite.

M. Paléologue, le nouvel ambassadeur de France, qui remplace à Saint-Petersbourg M. Delcassé, est arrivé hier dans la capitale russe. Il a été reçu, à la descente du train, par le personnel de l'ambassade et les membres de la colonie française.

Les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement provisoire du Chili, issu d'une révolution comme celui qui s'est refusé de reconnaître au Mexique.

Les révolutions sur les pots de vin distribués par le « trust des armements » et la campagne qui en résulte ont amené le gouvernement du Japon et la Chambre à réduire de 100 millions de francs le budget de la marine.

La Journée

L'Empereur d'Allemagne a rendu visite hier au Chancelier et a eu avec lui un très long entretien.

Au Reichstag, M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangères, a fait hier une déclaration sur l'importation des armes au Mexique et sur la protection des nationaux allemands dans ce pays.

La Chambre française a commencé hier la discussion d'une interpellation sur l'état sanitaire des troupes. La suite du débat a été renvoyée à vendredi prochain. Il s'agit d'un nouvel assaut contre la loi de trois ans.

Le combisme fait un retour offensif : M. Renault, ministre de l'intérieur, annonce la discussion des demandes d'autorisation de 351 congrégations.

On parle de la formation d'un parti catholique français. Une réunion est convoquée pour le 28 février à Paris à l'effet de constituer un comité directeur chargé de rédiger un programme minimum qui sera soumis à la signature des candidats aux élections. On ne sait encore quelle sera l'attitude de l'épiscopat.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Restriction de la liberté de la parole à la Diète prussienne. Des pourparlers sont engagés entre les partis bourgeois de la Chambre des députés de Prusse en vue de limiter la liberté de la parole. Le Centre et les nationaux libéraux sont disposés à fixer à deux heures la durée maximum des discours; les conservateurs ne veulent concéder qu'une heure après laquelle l'assemblée devra être consultée sur la question de savoir si l'orateur peut continuer à parler.

La barbe dans la garde prussienne.

Le général de Slettenberg, commandant le corps de la garde, vient d'adresser à ses troupes un ordre du jour interdisant aux sous-officiers et soldats la coupe de la moustache dite à l'américaine.

FRANCE

Contre les Congrégations. Les élections approchent. Voilà le moment de re-

venir à la politique et à l'action anticléricales que préconisait le congrès de Pau. Il reste, paraît-il, un certain nombre de Congrégations à... exécuter. Le gouvernement entend s'y employer activement.

Entendu par la commission d'administration générale sur le projet relatif à la liquidation des Congrégations, M. René Renoult, ministre de l'intérieur, a insisté pour que la commission ratifie sans changement le texte du Sénat. Il a annoncé, en outre, qu'il va saisir la Chambre des demandes d'autorisations formées, de puis plus de douze ans, par 351 congrégations religieuses.

« Le gouvernement, a déclaré M. Renoult, se trouve en présence d'un arrière considérable qu'il entend régler sans délai. Les Chambres de 1903 ont statué seulement sur 135 demandes d'autorisation de congrégations. La tâche qui reste à accomplir est, comme on le voit, beaucoup plus considérable. Il y a là une situation irrégulière qui n'a que trop duré. S'il existe des congrégations dont le but est respectable, elles ont intérêt à ce que les demandes d'autorisation puissent être régulièrement traitées. »

Mais ce n'est là que façon de « parler ». Le véritable but du gouvernement, sa véritable pensée, M. René Renoult le indique en des termes qui ne peuvent laisser aux congrégations en cause aucun doute sur le sort qui les attend :

« Quant aux congrégations qui, comme celle que le gouvernement a supprimée la semaine dernière, font œuvre politique et sont un danger pour la société, il importe de les disperser au plus vite en rejetant leurs demandes d'autorisation. En négligeant de statuer sur leur sort, on prolonge de la manière la plus fâcheuse un état de choses auquel le gouvernement est résolu à mettre un terme. »

La question sera exposée au Conseil des ministres ce samedi. En attendant, le ministre de l'intérieur a insisté pour obtenir le vote d'urgence du projet sur la liquidation des congrégations qui constitue la préface indispensable de l'opération qui doit suivre.

Après l'audition du ministre, la commission a adopté intégralement le texte du Sénat et confié le rapport à M. Peytral, qui l'a déposé à la fin de la séance.

Les nouveaux académiciens.

M. ALFRED CAPUS Le successeur d'Henri Poincaré commença par les sciences, comme le célèbre savant. Il fut élève de l'Ecole des mines, mais il liturqua vers le journalisme, où il se fit rapidement connaître par ses chroniques, ses articles et ses romans. Il donna à l'Echo de Paris, sous le pseudonyme de Graindorge, toute une chronique série. C'est également dans ce journal qu'il publia ses premiers romans : Qui perd gagne, Faux départ, etc.

Il fut d'ailleurs tantôt très vite par le théâtre, où ses premiers essais furent autant de succès. Son optimisme souriant, mêlé d'une fine ironie, exalta sur le public une invincible séduction. Ses principales pièces sont Brignol et sa fille, Rosine, Mariage bourgeois, les Maris de Léontine, la Bourse ou la Vie, la Veine, la Petite Fonctionnaire, les Deux Ecoles, la Châteline, etc., etc.

L'auteur célèbre n'a d'ailleurs pas abandonné la chronique, qui lui valut ses premiers succès, et où il a retrouvé, notamment au Figaro, avec le même style alerte et souple, avec la même analyse fine et souvent profonde, le même succès.

M. PIERRE DE LA GORCE

est le doyen des trois élus. Il est né à Vannes en 1846. D'abord magistrat, il abandonna rapidement la carrière pour l'histoire, où son talent sobre, sa consciencieuse utilisation des documents, la fermeté de son jugement lui acquirent une belle réputation. Son premier ouvrage, Histoire de la seconde République, très apprécié, fut suivi de cette œuvre : L'histoire du second Empire, qui est l'un des plus importants monuments historiques de notre époque.

Depuis 1907, M. Pierre de la Gorce est membre de l'Académie des sciences morales, où il succéda à l'historien Guizard. M. HENRI BERGSON Né à Paris en 1859, de parents irlandais, il fut admis à l'Ecole normale au titre étranger, se fit naturaliser et devint docteur-ès-lettres en 1889. Maître de conférences à Normale, professeur au Collège de France, en 1900, il était, l'année suivante, élu à l'Académie des sciences morales. Dans son cours de philosophie, il expose successivement les principales conceptions de sa nouvelle analyse des phénomènes de la conscience.

SAINT-SIEGE

Un roi nègre chez le Pape. La Civiltà Cattolica donne le récit d'une audience accordée par le Pape, il y a plus de trois mois, à un souverain nègre de l'Afrique centrale. Il s'agit du roi de l'Ouganda, le jeune Daudi qui fit pendant l'été dernier un voyage d'instruction en Europe. L'Ouganda qui compte six millions d'habitants, se trouve dans la zone d'influence de l'Angleterre. Aussi le Nègre était escorté en Europe par des fonctionnaires anglais; quatre chefs indigènes dont trois protestants et un catholique l'accompagnaient. Le roi nègre avait manifesté le désir de visiter le Pape à Rome mais, comme il advient trop souvent, son projet fut contrecarré pour des raisons de politique ou plutôt de sectarisme. Daudi ne voulut pas se soumettre à ces injonctions et alors il fut décidé qu'il viendrait à Rome incognito et qu'on tiendrait secrète son audience chez le Souverain-Pontife. Il fut donc reçu le 10 septembre dernier avec ses compagnons par Pie X qui l'accueillit très aimablement et lui offrit un souvenir de sa visite. Le Nègre se déclara enchanté de cette audience pontificale et refusa de visiter ensuite les monuments de la Ville éternelle; dans sa simplicité de roi nègre, il disait que tout cela ne l'intéressait pas et qu'il connaissait assez Rome après avoir vu le Pape.

TURQUIE

Achat de nouveaux cuirassés. Le gouvernement turc négocie de nouveau pour l'achat de dix cuirassés construits à New-York pour le compte de l'Argentine. Ce cuirassé vient de procéder à ses troisième essais; les deux premiers n'avaient pas été des plus satisfaisants. On parle de turbines défectueuses. Pour se débarrasser de son cuirassé sans irriter l'opinion publique, le gouvernement turc est en possession d'un bon prétexte. Quant à la Turquie, on dit que c'est avec l'argent de l'Allemagne qu'elle procédera à cette acquisition. Elle négocie par l'intermédiaire d'une importante maison anglaise.

SUEDE

La crise ministérielle. Le roi avait convoqué jeudi les membres de la commission militaire au Parlement; il leur a demandé s'ils consentiraient à faire partie d'un ministère libéral. Tous ont refusé. Le baron de Geer, sénateur libéral, que Sa Majesté a prié de former le nouveau cabinet, n'a pas encore renoncé à l'espoir de constituer un ministère libéral en vue de la défense du pays. Si les efforts de M. de Geer n'aboutissent pas, il faudra qu'on appelle un conservateur; on aurait alors comme chef de cabinet l'amiral Lindmann. Ce dernier fut à la tête du dernier gouvernement conservateur qui résigna ses fonctions en novembre 1911. Les conservateurs ont une majorité à la Chambre haute, mais à la Chambre basse, ils ne comptent guère que 60 sièges sur 230. Il deviendrait nécessaire de dissoudre immédiatement le Parlement et de procéder à des élections nouvelles.

Dans tous les restaurants de Stockholm continuent les manifestations royalistes. Sven Hedin s'en va de local en local, tenant des discours enflammés. Dans le peuple, une souscription publique vient d'être ouverte pour l'achat de mitrailleuses. Le député socialiste Branding déclare : « Je suis convaincu que M. de Geer ne réussira pas à constituer un ministère. Je crois qu'il a déjà échoué. Un libéral autre que lui n'y parviendra pas davantage. Il ne restera plus par conséquent qu'à appeler au pouvoir un conservateur. »

AFRIQUE

Le chemin de fer de l'Est-Africain. Une entreprise gigantesque, en terre neuve, et qui est en même temps une œuvre de civilisation de grande importance vient d'être menée à bonne fin par l'empire allemand : le chemin de fer qui reliera Dar-es-Salaam, l'important port allemand sur l'océan Indien au lac Tanganyika, en traversant toute la colonie allemande de l'Est Africain, sur une distance de 1200 kilomètres, est achevé et la première locomotive allemande venant de Dar-es-Salaam est arrivée sur la rive du grand lac belge-allemand, au point d'aboutissement de la ligne, lequel s'appelle Kigoma. L'immense ligne est en longueur égale à quatre fois la ligne de Metz à Paris, elle a été construite, avec toutes ses stations et tous ses ouvrages d'art, exactement en neuf ans, — quatorze mois de moins.

FEUILLETON DU LORRAIN — 17 —

LE BOUCHON DE CRISTAL

Maurice LEBLANC

— Eh bien ? Clarisse se leva dans un élan de tout son être, se pencha sur Lupin et lui dit d'une voix sourde : — Il n'y avait rien dans ce morceau de cristal, rien, vous entendez, aucun papier, aucune cachette. Toute l'expédition d'Enghien était inutile ! Inutile le meurtre de Léonard ! Inutile l'arrestation de mon fils ! Inutiles tous mes efforts ! — Mais pourquoi ? Pourquoi ? — Pourquoi ? Vous aviez voté à Daubrecq, non pas le bouchon fabriqué sur son ordre, mais le bouchon qui avait servi de modèle au cristallier John Howard, de Stourbridge. Si Lupin n'avait pas été en face d'une douleur aussi profonde, il n'eût pu retenir quelque-une de ces boutades ironiques que lui inspirèrent les malices du destin. — Il fit, entre ses dents : — Est-ce bête ! Et d'autant plus bête qu'on avait donné l'éveil à Daubrecq. — Non, dit-elle, le jour même je me rendis à Enghien. Dans tout cela, Daubrecq n'avait vu et ne voit encore aujourd'hui qu'un cambrioleur ordinaire, qu'une mainmise sur ses collections. Votre participation l'a induit en erreur. — Cependant, ce bouchon disparaît... D'abord cet objet ne peut avoir pour lui qu'une importance secondaire, puisque ce n'est que le modèle. — Comment le savez-vous ? — Il y a une craquelure à la base de la tige, et je suis renseigné depuis en Angleterre.

— Soit, mais pourquoi la clef du placard où il fut volé ne quittait-elle pas le domestique ? et pourquoi, en second lieu, l'a-t-on retrouvé dans le tiroir d'une table, chez Daubrecq, à Paris ? — Evidemment Daubrecq y fait attention, et il y tient comme on tient au modèle d'une chose qui a de la valeur. Et c'est précisément pourquoi j'ai remis ce bouchon dans le placard, avant qu'il n'en eût constaté la disparition. Et c'est pourquoi aussi, la seconde fois, je vous fis reprendre ce bouchon par mon petit Jacques dans la poche même de votre pardessus et le fis replacer par la concierge. — Alors, il ne soupçonne rien ? — Rien, il sait qu'on cherche la liste, mais il ignore que Praxville et moi nous connaissons l'objet où il la cache. — Lupin s'était levé et marchait à travers la pièce en réfléchissant. Puis il s'arrêta près de Clarisse Mergy. — En somme, depuis les événements d'Enghien, vous n'avez pas fait un seul pas en avant ? — Pas un seul, dit-elle. J'ai agi au jour le jour, conduite par ces deux hommes ou bien les conduisant, tout cela sans plan précis. — Ou, du moins, dit-il, sans autre plan que d'arracher à Daubrecq la liste des vingt-sept. — Oui, mais comment ? En outre, vous manœuvriez me gênaient, nous n'avions pas tardé à reconnaître, dans la nouvelle cuisinière de Daubrecq, votre vieille servante Victoire et à découvrir, grâce aux indications de la concierge, que Victoire vous donnait asile, et j'avais peur de vos projets. — C'est vous, n'est-ce pas, qui m'écriviez de me retirer de la lutte ? — Oui. — Vous également qui me demandiez de ne pas aller au théâtre le soir du Vaudeville ? — Oui, la concierge avait surpris Victoire écoutant la conversation que Daubrecq et moi nous avions par téléphone, et Le Ballu, qui surveillait la maison, vous avait vu sortir. Je pensais donc bien que vous fileriez Daubrecq, le soir. — Et l'ouvrière qui est venue ici, une fin d'après-midi ? — C'était moi, moi, découragée, qui voulais vous voir.

— Et c'est vous qui avez intercepté la lettre de Gilbert ? — Oui, j'avais reconnu son écriture sur l'enveloppe. — Mais votre petit Jacques n'était pas avec vous ? — Non, il était dehors, en automobile avec Le Ballu. Je l'ai fait monter par la fenêtre du salon, et il s'est glissé dans cette chambre par l'orifice du panneau. — Que contenait la lettre ? — Malheureusement des reproches de Gilbert. Il vous accusait de le délaissier, de prendre l'affaire à votre compte. Bref, cela me confirmait dans ma défiance. Je me suis enfui. — Que de temps perdu ! Et par quelle fatalité n'avez-vous pas pu nous entendre plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous avons fait dans son hôtel, Daubrecq est averti et se tiendra sur ses gardes plus encore qu'auparavant. — Clarisse Mergy hochait la tête. — Non, non, je ne crois pas, le bruit n'a pas dû le réveiller, car nous nous entendrions plus tôt ? Nous jouions tous deux à cache-cache... Nous nous tendions des pièges absurdes... Et les jours passaient, des jours précieux, irréparables. — Vous voyez, vous voyez, dit-elle en frissonnant... vous aussi, vous avez peur de l'avenir ! — Non, je n'ai pas peur, s'écria Lupin. Mais je pense à ce que nous aurions pu déjà accomplir d'utile si nous avions réuni nos efforts. Je pense à toutes les erreurs, à toutes les imprudences que notre accord nous eût évitées. Je pense que votre tentative de cette nuit pour fouiller les vêtements que porte Daubrecq fut tout aussi vaine que les autres, et que, en ce moment, grâce à ce duel stupide, grâce au tumulte que nous

que ne l'avaient prévu, dans leurs devis, les ingénieurs du gouvernement impérial.

Ce fut, en effet, le 5 février 1905 que le prince Adalbert, fils de l'empereur Guillaume II, donna le coup de béche qui inaugura les travaux. L'entrepreneur concessionnaire a été la *Ostafrikanische Eisenbahngesellschaft*, Société anonyme au capital de 21 millions de marks dont le principal actionnaire est l'Empire même; les autres actionnaires sont la « Deutsche Bank », la « Société d'Escompte de Berlin », la « Société allemande Est-Africaine » et la firme Holzmann et Co, chargés des travaux de construction de la ligne. Les frais de ces travaux et constructions se sont élevés à 125 millions de marks environ; cette somme a été avancée par l'Empire allemand en place de la colonie de l'Est africain, qui aura à la rembourser plus tard, de ses propres ressources, à la Trésorerie impériale.

Toute la ligne est construite de telle façon qu'elle suffira à tous les besoins de grands et rapides transports, tant de voyageurs que de marchandises. Les 4250 kilomètres de Dar-es-Salam à Kigoma, par Mogaoro, Dodoma, Manjoni, Iligi, Tabora, pourront être franchis en 32 heures par les trains express, pourvus de wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants.

Devant Kigoma, le lac Tanganyika a une largeur de 70 kilomètres. L'autre rive, la rive belge, pourra être atteinte en peu d'heures par les grands vapeurs que la Société des chemins de fer se propose de lancer sur cette mer intérieure. On pourra donc arriver en moins de 40 heures de voyage, de la côte africaine baignée par l'Océan indien, en plein territoire du Haut-Congo belge.

Cela dit toute l'importance du chemin de fer allemand pour l'avenir économique des immenses régions du Congo belge qui constituent les districts du Tanganyika-Moero et du Katanga. L'un aussi riche d'avenir que l'autre. La ligne Dar-es-Salam-Tanganyika sera la voie la plus courte et la plus rapide notamment pour le transport des minerais et autres produits de ces régions jusqu'à la mer. Non seulement ces contrées congolaises et toute l'Afrique orientale allemande auront recours à lui, mais même de vastes parties de la colonie britannique de l'Est africain en auront besoin.

Les contrées que la nouvelle ligne traverse vont, grâce à celle-ci, acquiescer sans tarder un grand développement économique.

ETATS-UNIS

Les exposants de San Francisco et la contrefaçon.

Plusieurs pays, et des plus importants, refusent de participer à l'exposition de San Francisco; une des raisons qui ont déterminé cette résolution est l'insuffisance de la loi américaine sur les brevets et les marques de fabrique, qui favorise les grands industriels et les trusts des Etats-Unis au préjudice des inventeurs et des industriels du reste du monde. C'est du moins ce qui se dit à l'étranger.

La Chambre des représentants de Washington, un député, M. Kahn, a proposé un amendement destiné à assurer une protection efficace aux étrangers participant à l'Exposition. Le comité de la Chambre, après un examen, a déclaré que les dispositions existantes accordent aux exposants des garanties suffisantes; en conséquence, le comité a repoussé l'amendement Kahn.

AVIATION

La traversée du Mont Blanc. — Impressions de l'aviateur Parmelin.

Interviewé à Aoste, Parmelin a fait le récit des péripéties de son voyage:

« J'ai quitté l'aérodrome de Genève à 4 h. 1/2 très pressé.

Après quelques tours, je suis directement vers les crêtes du Mont Blanc que je voyais scintiller dans le lointain. Quand j'arrivai à Bonneville, à environ 20 kilomètres de Genève, le moteur commença à avoir des « ratés », et il me donna quelque souci. Je commençai à douter du bon résultat de mon entreprise. Pourtant, je réglai immédiatement la carburation. Dès lors, mon vol continua régulièrement.

Décidé à jouer le tout pour le tout, je pris immédiatement de la hauteur et je volai au-dessus de la vallée de l'Arve jusqu'à Salanches. J'enregistrai ensuite dans la vallée de Biognan. Je rasai à gauche le pic du Dôme.

J'avais déjà atteint 5.350 mètres de hauteur. Ainsi je pouvais franchir la chaîne du Mont Blanc.

Il était deux heures quand je passai entre la coupe du Mont Blanc et le Louis-Amédée. J'atteignis ainsi le versant italien et je descendis à 4.000 mètres. Je passai sur Courmayeur et sur le Mont Chef, à 2 h. 35, à la hauteur de 3.000 mètres. Je continuai alors mon voyage dans la direction du Mont Cornet, puis je suivis les flancs de la vallée Nive. Mais à peine étais-je arrivé à l'entrée de la vallée Nive, que je vis se dresser devant moi un épais rideau de brouillard qui me cachait les montagnes sur un long espace de la vallée.

Je compris alors que le brouillard qui couvrait tout le versant italien m'empêcherait de reconnaître ma route et que je courrais le risque de briser mon appareil contre les montagnes.

Pour éviter ce danger je me décidai à atterrir. Je descendis en spirales jusqu'à cent mètres du sol, cherchant avec anxiété dans la vallée boisée d'Aoste où trouver un espace libre. Mais au-delà d'Aoste la vallée se resserrait et le terrain était de plus en plus accidenté. Je dus alors reculer vers Aoste pour trouver une plaine un peu plus large et prendre terre.

Après une longue série de vols planés, je découvris finalement une vaste prairie où je pus descendre sans mal, sauf un petit accident causé par un fossé sur lequel les roues sursautèrent. L'hélice, heurtant la terre, se brisa.

Parmelin déclara enfin qu'à 5.300 mètres, le thermomètre était descendu à 32° au-dessous de zéro.

ALSACE-LORRAINE

Lois d'exception pour l'Alsace-Lorraine.

Les organes conservateurs de la Prusse continuent à faire de la propagande en faveur des lois d'exception pour l'Alsace-Lorraine. Et ceci au lendemain de la nomination des nouveaux ministres. M. le comte Reqlern doit être étonné lui-même quand il lit qu'il faut des mesures spéciales pour les Alsaciens-Lorrains. Après avoir pris un peu contact avec ces messieurs de la seconde Chambre, il s'est dit certainement que cette assemblée n'a rien de subversif, qu'au contraire on peut parfaitement s'entendre avec elle quand on y met la manière, art que le prédécesseur du secrétaire d'Etat actuel ignorait totalement d'ailleurs. Les débats sur les thèmes politiques, sans doute, ne viendront que dans la suite. Dans le courant de la semaine prochaine, il y aura à discuter les budgets du Statthalter, du Ministère, de la représentation au Conseil fédéral. Les dispositions de la majorité de la seconde Chambre se sont manifestées à propos du vote du fonds de grâce, dont les socialistes avaient proposé la suppression.

Il se peut que la majorité, ainsi qu'elle l'a déjà fait, se prononce de nouveau pour une réduction des frais de représentation du Statthalter; mais elle, agirait simplement par raison

d'économie. Une diminution, en effet, ne saurait en rien avoir le sens d'une manifestation contre M. le comte de Wedel, puisqu'il est entendu qu'il ne restera pas en fonctions au-delà du 1^{er} avril; elle ne serait pas dirigée non plus contre la personne de son successeur, puisqu'on ne le connaît pas. Cependant, la presse pangermaniste, qui fait flèche de tout bois, ne manquera pas d'exploiter à sa façon un vote éventuel de la seconde Chambre et d'amener l'opinion publique en Allemagne contre nous.

La *Gazette de la Croix* ne demande pas seulement la tête des organes de langue française; il lui faut aussi celle des journaux indépendants de langue allemande. Elle écrit:

L'homme nouveau (le futur Statthalter) devrait être investi aussitôt du pouvoir de restreindre la liberté de la presse et du droit d'association. M. le comte de Wedel s'est vainement efforcé d'y parvenir. Aussi longtemps que nous aurons des feuilles telles que le *Journal d'Alsace-Lorraine*, le *Nouvelliste*, le *Lorrain* et le *Messias*, aussi longtemps qu'on pourra faire dans des réunions publiques, de la façon la plus excitante, de la propagande pour la France, il sera impossible de révéler des cas comme celui de Saverne. L'abrogation du paragraphe de la dictature fut une faute et la réintroduction de dispositions restrictives exigera un travail pénible. Mais il faut que cela se fasse. Si la chose se fait, d'autres feuilles aussi, telles que l'*Elzévir* et la *Strasbourg-Nous-Zeitung* mettront un frein à leurs menées démagogiques.

Il est superflu de discuter avec des feuilles de ce calibre de la *Gazette de la Croix* sur ce qui est bon et utile pour l'Alsace-Lorraine. Il suffirait de lui demander en quoi les organes de la presse de langue française ont suscité l'affaire de Saverne et dans quelles réunions on a fait de la propagande pour la France. Si on veut que le calme revienne dans le pays, ce n'est pas avec des mesures dictatoriales préconisées par les pangermanistes qu'on y arrivera. Le passé est là pour nous le prouver. Qu'on accorde à l'Alsace-Lorraine la somme de liberté dont jouissent les autres Etats en Allemagne, c'est tout ce que le pays demande.

A en croire une information de la *Reichs-ländische Correspondenz*, les projets qu'il est question de soumettre au Reichstag ne concerneraient pas des lois d'exception spéciales pour l'Alsace-Lorraine, mais une modification générale de la loi sur les associations applicable à tout l'empire. Il en serait de même du projet relatif à la modification de la loi sur la presse.

La question du futur Statthalter.

On écrit de Berlin à l'*Elzévir* que le *Landesparlament* des sphères des députés que le prince Ernest de Hohenzollern-Langenbourg serait désigné pour le poste de Statthalter d'Alsace-Lorraine. Des considérations de famille seraient en jeu.

Un conseil de M. Maximilien Harden au Statthalter.

M. Maximilien Harden écrit dans la *Zukunft* au sujet des changements ministériels qui viennent d'avoir lieu à Strasbourg:

« Le comte de Wedel devrait dire au nouveau secrétaire d'Etat:

Il faut comprendre que l'idée d'une guerre avec le pays qui fut la patrie de leurs parents ne peut leur sourire.

Bien que les Alsaciens parlent la langue de Voltaire et de Bonaparte, bien que parlant, pour irriter les Allemands du nord, ils sifflent la *Marseillaise*, ils accepteront le fait accompli, tout en conservant les liens les unissant à la France, dès qu'ils auront les mêmes droits que les autres Etats allemands. Rien surtout ne justifie le fait de traiter en marche de frontières un des pays de l'Europe les plus civilisés. »

La date des élections municipales.

Les élections municipales auront probablement lieu plus tôt qu'on ne s'y attendait. La Pentecôte tombant le dimanche 30 mai, et le dimanche de la Fête-Dieu le 14 juin, on ne pourrait trouver avant les 21 et 28 juin les deux dimanches se suivant auxquels doivent se faire les deux tours de scrutin prévus par la loi sur l'organisation municipale. Dans les sphères compétentes on ne paraît pas disposé à faire procéder aux élections à une date aussi tardive, de sorte que les élections seraient fixées aux deux derniers dimanches avant la Pentecôte, 17 et 24 mai.

L'indemnité du personnel enseignant dans les communes mixtes.

On sait qu'une indemnité annuelle de 150 et 200 M, prise sur les fonds du pays, est versée aux instituteurs et institutrices des communes de langue française où l'enseignement se fait dans les deux langues. Grâce à l'insistance de Mgr Benzler, évêque de Metz et membre de la première Chambre, cette indemnité est également versée aux communautés religieuses dont le personnel enseignant (frères et sœurs des écoles), est employé dans les communes mixtes. Il importe à ce sujet d'attirer l'attention des communes sur le fait que c'est sur présentation du contrat spécial passé à cette occasion avec les communautés religieuses que le montant de l'indemnité leur sera versé par le fisc, indépendamment des autres subventions scolaires.

Calendrier. — Aujourd'hui, samedi 14 février, quarante-cinquième jour de l'année. — Lever du soleil: 7 h. 13; coucher: 5 h. 17.

Lune: Dernier quartier, le 17.

Fête du jour. — Saint Valentin.

Ephémérides lorraines. — 14 février 1670. Arrêt du Conseil d'Etat rendu entre l'évêque de Metz, Mgr d'Arbusson de la Feuillade et le Chapitre, donné à Saint-Germain-en-Laye et contenant 19 articles de règlement concernant les cérémonies religieuses et autres choses qui doivent être observées par ledit évêque et le Chapitre. Cet arrêt a été imprimé à Metz chez la veuve Bonchard (brochure in-13 de 12 p.)

15 février 1735. La ville de Metz fait l'acquisition par ascensement, des Frères-Prêcheurs, pour un cens annuel et perpétuel de 480 l., de plusieurs maisons situées rues Haute-Pierre et de la Garde, pour les réunir à l'hôtel du gouvernement.

La température. — La pression atmosphérique reste basse sur le nord et l'ouest de l'Europe. Le vent est fort ou très fort des régions ouest sur les côtes de la Manche.

La température a baissé sur l'ouest du continent; elle était hier matin de: — 6° à Vienne, — 2° à Saint-

Petersbourg, 0° à Belfort, — 4° à Paris, 5° à Bordeaux, 8° à Brest, 9° à Marseille, 13° à Alger.

Quelques averses sont probables, le temps va rester doux.

BULLETTIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENET, à Metz)

MÉTÉORE	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
13 fév.			
à 4 h. soir	748.8	+ 8.5	O Beau
14 fév.			
à 8 h. matin	748.5	+ 4.5	S Pluie

Thermomètre. — Maximum du 13: +8.5; Minimum aujourd'hui: +3.5

CHRONIQUE MESSINE

Une nouvelle communication entre Metz et Berlin.

L'horaire d'été qui entrera en vigueur le 1^{er} mai apportera une nouvelle communication entre Metz et Berlin. Entre Francfort et Berlin la marche des trains pourra être accélérée à la suite de l'ouverture du tunnel près d'Elm. En partant de Sarrebrück à 9 h. 06 le matin, on arrivera à Berlin dès 8 h. 55 le soir. Il y aura sans doute une correspondance au départ de Metz pour ce nouveau train, de sorte que la durée du voyage de Metz à Berlin ne sera plus que de 13 heures.

Nécrologie.

On annonce la mort de M. Georges Lang, ancien instituteur principal à l'école protestante de Saint-Vincent à Metz, décédé à l'hôpital civil à Strasbourg à l'âge de 56 ans. Depuis 1910 M. Lang avait dû prendre sa retraite. Il était originaire de Hatten (Alsace).

La crainte de la légion étrangère.

Suivant la *Braunschweiger Landeszeitung*, le ministre des chemins de fer a permis d'afficher dans les compartiments des wagons, des avertissements et des avis mettant les jeunes gens en garde contre les engagements dans la légion étrangère.

En vue du Carnaval.

La police rappelle les prescriptions de tous les ans concernant le port des masques dans les rues et sur les places publiques qui est permis seulement à partir de 2 heures, les dimanche, lundi et mardi gras; concernant le respect de la religion et des bonnes mœurs dans les exhibitions, ainsi que la circulation des voitures dans les principales artères de la ville: L'entrée de la rue des Clercs n'est autorisée que du côté de l'Esplanade; celle de la rue du Petit-Paris par les rues des Clercs, du Palais et Fäbert; celle de la rue Serpenoise par les rues du Petit-Paris, de Ladouette et de la Tête-d'Or.

Cours de greffage.

Un cours de greffage de vigne aura lieu les 15 et 16 avril 1914 à Laqueux; commençant à 9 heures 1/2, les cours seront terminés entre 4 et 5 heures. Aucune demande préalable de participation n'est exigée.

La Loterie des Enfants de Marie

est exposée à son siège habituel, rue Châtillon, n° 4.

On peut la visiter tous les jours de 4 heures à 4 heures de l'après-midi jusqu'au dimanche soir 22 courant.

Le tirage de cette loterie aura lieu le mardi 24 février vers 2 heures de l'après-midi.

Volours pris au fait.

Hier la police a arrêté deux ouvriers d'occasion au moment où ils s'emparaient, rue des Augustins, de deux sacs de légumes sur la voiture d'un jardinier du dehors.

Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite):

Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.; mercredi prochain, 18 du mois, de 2 à 4 heures.

Collections à la porte des Allemands, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

Pour les fiancés!

Ils trouveront des trousseaux du genre le plus simple au plus riche à des prix avantageux à la maison Alex First, place d'Armes.

Pharmacies.

Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes demain toute la journée; les autres jusqu'à midi seulement:

Pharmacie du Café, Dr Cartel-Finger, rue de Ladouette, coin rue Serpenoise;

Pharmacie Hornus, place du Quartier, 2;

Pharmacie de la Croix de Lorraine, Lossen, rue Fournière, 70;

Pharmacie Weill, rue des Jardins, 6;

ainsi que les pharmacies du Sablon et de Montigny.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 10 février.

Pour vol d'un revolver, commis par effraction au préjudice d'un camarade de travail et pour port d'armes prohibées (coup de poing américain et revolver), le nommé Guillaume Weiler, 20 ans, mineur à Boulang, encaint trois mois de prison et deux amendes de 40 M chacune, éventuellement huit jours de prison.

Le 3 novembre 1913, le domestique Auguste Pelt, âgé de 36 ans, s'étant engagé au service d'un particulier à Waldwiess, se fit remettre 3 M d'arrhes. Mais au jour fixé pour commencer le travail, il ne se présenta pas. Il a déjà subi trois condamnations pour des escroqueries de ce genre; aussi le tribunal ne lui fait pas grâce et lui octroie-t-il une peine exemplaire: un an d'emprisonnement.

Joseph Schramm, 46 ans, domestique à Thionville, vola par effraction, le 23 décembre 1913, à l'auberge F. à Thionville, de concert avec un deuxième larron, resté inconnu, des cigares et des comestibles, puis, dans la même nuit, il pénétra dans la maison du négociant en chaussures H. et enleva, entre autres choses, 34 paires de guêtres. Il se retira ensuite, avec son complice, dans une grange à Basse-Yutz, où en compagnie du nommé Désiré Arens, 47 ans, domestique à Thionville, il englobait une partie des comestibles dérobés. Il encourut pour vol en deux cas huit mois de prison; Arens, inculpé de recel, s'en tira avec un mois de la même peine.

Pour s'être soustrait au service militaire, le nommé Octave Fenot, 22 ans, en dernier lieu jardinier à Montigny, est condamné à deux mois de prison, dont à déduire trois semaines de la détention préventive. Après s'être engagé, au mois de décembre

1911, à la légion étrangère, il était parvenu, le 12 novembre dernier, à désertier son corps; tombé bientôt après entre les mains des Marocains, puis livré aux autorités espagnoles, il fut rapatrié par l'entremise du consul allemand au Maroc.

Le 22 décembre 1913, le directeur des usines de Wendel recevait une lettre datée de Paris, mais mise à la poste à Villerupt, dans laquelle il lui était enjoint, de la part de l'association anarchiste, de déposer immédiatement, dans une certaine maison, à l'adresse de Giovanni Sciarini, une somme de 50.000 fr. Dans le cas d'un refus, sa mort était certaine, ainsi en avait décidé le grand chef des anarchistes. Et pour donner plus de poids à cette menace, une tête de mort encastrée dans la signature. Averti de suite, la police se saisit de l'expéditeur de la lettre, un certain Giovanni Sciarini, gendarme de seize ans, ouvrier de forges à Hayange qui, malgré ses protestations d'innocence, fut mis immédiatement en état d'arrestation. Les preuves relevées contre lui étaient toutes accablantes: similitude du papier à lettre trouvé chez lui lors d'une perquisition, même écriture, séjour à Villerupt le jour de l'envoi de la lettre.

Le tribunal tient compte du jeune âge de l'accusé et ne le condamne qu'à deux mois d'emprisonnement. Sciarini avait en outre changé dans son livret de travail, la date de sa naissance 1897 en celle de 1895, ce qui lui vaut huit jours d'arrêts en plus.

NOUVELLES RÉGIONALES

Sablon. — A la séance du Conseil municipal du 6 février, l'élévation à 3,25 0/0 du taux de l'intérêt des dépôts à la caisse d'épargne a été approuvée; de même aussi l'intention de la ville de Metz de transformer, à partir du 1^{er} avril, la caisse d'épargne du Sablon en une succursale de celle de Metz. — Le Conseil s'associe aux félicitations des procureurs de Metz et de Colmar adressées à l'employé chargé de la tenue des registres de l'état-civil, il vote une gratification au greffier. — La femme D., qui à tout moment est ivre comme un Polonais, sera placée dans une maison de santé. — La création d'une nouvelle école de filles et d'une école de garçons est décidée. — Le Conseil consent à l'achat de deux appareils destinés à désinfecter l'air dans les salles de classes, dans les préaux, etc. — La place de l'école Saint-Bernard sera agrandie. — Trois citoyens du Sablon adressent au Conseil une demande en vue d'introduire dans les écoles protestantes du Sablon l'enseignement de la langue française; le Conseil décide de faire droit à cette pétition et demande aux autorités scolaires de prendre les mesures en conséquence.

Environs de Metz. — (La navigation sur le canal de la Moselle.) On nous écrit:

La longue période de grands frois en congelant les canaux avait condamné les marins à un chômage forcé, d'autant moins de leur goût, qu'ils redoutent et prennent déjà leurs mesures en vue du chômage du mois de juin. Dès les premiers moments de dégel, des bateaux brise-glace ont frayé le passage entre Pont-à-Mousson et Arnville, ainsi que sur le canal des forges d'Ar-sur-Moselle. Les barrages du pont de Jouy et de l'île de Yaux sont rétablis et d'ici quelques jours les bateaux, notamment ceux du four à chaux d'Ar, restés en panne un peu partout par suite de la gelée, pourront voyager à nouveau sur le canal de la Moselle débarrassé de la glace et remis en eau.

Vallée de la Moselle. — (L'état du vignoble.) On nous écrit:

« Retenus à la maison pendant la période de grands frois que nous venons de traverser, nos vigneronniers, bien que n'étant pas fâchés de goûter un repos légitime, ont repris maintenant le sécateur et la hôte inséparable de l'homme du vignoble. Doit-on se laisser aller à l'espérance? C'est là le gros point d'interrogation qui barre l'horizon de la nouvelle campagne. Certes, il serait temps pour nos beaux vignobles de voir cesser cette triste série de mauvaises récoltes: le rendement de la vigne n'étant pas de loin en rapport avec les frais qu'elle occasionne par les travaux habituels et la lutte contre les maladies et les insectes ennemis, il en résulte pour le grand nombre un état de gêne dans les affaires, qui se fera sentir pour plusieurs années encore.

Tout cependant nous porte à regarder l'avenir avec confiance: d'abord la ténacité qui est dans notre caractère lorrain, la sollicitude, qui fait honneur aux autorités du pays, pour les soins qu'elles prennent et les mesures énergiques en vue de venir en aide aux propriétaires pour l'achat en commun des ingrédients nécessaires pour lutter contre les maladies.

La vigne elle-même n'a pas souffert des grands frois; le bois qui est d'une longueur extraordinaire, se trouve dans de bonnes conditions de maturité. On le constate avec satisfaction, maintenant que, profitant de l'adoucissement de la température, on procède à la taille. L'activité règne dans toute l'étendue du vignoble et près de la moitié des vignes sont déjà taillées. »

Talange. — (Vol.) Dans la nuit de mardi à mercredi, pendant l'absence des époux Latour, un voleur a brisé la porte de la cave et enlevé une bicyclette presque neuve, marque « Palatia », n° 172341.

Thionville. — (Bâtiments scolaires.) On nous écrit:

Vu le nombre sans cesse croissant des enfants, le Conseil municipal avait décidé la construction d'une nouvelle maison d'école avec 24 salles de classe; les plans et le devis fixé à 291.100 M n'ayant pas été approuvés par l'autorité compétente, le Conseil a chargé M. le Maire de faire à Strasbourg les démarches en vue d'obtenir l'agrément du gouvernement au projet établi.

Un crédit de 105.000 M est prévu pour la transformation en Ecole réale supérieure de l'Ecole réelle actuelle.

Florange. — (Belle chasse.) Au cours d'une battue organisée dans les bois de Florange et de Marspich, les chasseurs ont tué cinq magnifiques pachydermes; en outre 17 marcassins ont mordu la poussière.

Wolmerange. — (Nonchalance coupable.) Des deux croix abattues un soir de fête dans une localité voisine, celle appartenant à M. Hilbert a été redressée; les débris de l'autre gisent encore dans le fossé sur la route de Kantzen.

Colmen. — (Nécrologie.) M. Baillet, maire d'Elain, originaire de Colmen, vient de mourir à l'âge de 64 ans. Ancien élève du Collège de Sierck, il s'engagea pour la guerre de 1870, fut fait prisonnier à Metz, parti pour Elain en 1874, où, grâce à son travail énergique, il se créa une belle position. Il était maire depuis l'année 1904.

Petite-Rosselle. — (Accident de mine.) Le mineur Nicolas Alt, de Strying, âgé de 33 ans, a été grièvement blessé à la tête par un éboulement au puits « Simon », jeudi soir vers 11 heures.

Varize. — (Accident.) M. Nicolas Schneider, ancien cultivateur, âgé de 86 ans, vient de déménager il y a quelques semaines seulement de Haute-Vigneulles à Varize, où il a tout vendu pour y aller passer, lui et sa femme, leurs vieux jours auprès leurs petits-enfants à Varize. Il est tombé si malheureusement devant sa maison, qu'il s'est cassé une jambe en plusieurs endroits, vu son grand âge, il est probable qu'il sera estropié pour le reste de sa vie.

Château-Bréhain. — (Un brave homme.) On nous écrit:

Lundi dernier nos pompiers ont rendu les derniers honneurs à l'un des plus fidèles membres de leur compagnie, décédé à Strasbourg dans la force de l'âge après une grave opération: M. Hippolyte Donette était un camarade zélé auquel ses amis gardent un fidèle souvenir. Sur sa tombe, M. Lang, capitaine, a rappelé les mérites du défunt, qui fut un citoyen très dévoué à sa commune comme membre du Conseil pendant 12 ans et comme membre du corps des pompiers pendant 26 ans. C'est un homme probe qui disparaît.

Bassing. — (Epicurisme.) La fièvre aphteuse est éteinte à Bassing; les mesures vétérinaires sont levées dans cette localité.

Hilsprich. — (Bandits.) Un trio de bandits munis de lampes électriques et armés de couteaux, pénétra la nuit de jeudi dans la maison Durand, menaçant ces personnes âgées de les tuer si elles ne leur indiquaient pas où se trouvait l'argent. Ensuite ils se rendirent avec la cassette enlevée chez une dame Gillet, épicière, âgée de 60 ans, et s'emparèrent de tout ce dont ils pouvaient se charger: mangle, bandes de lard, boîtes de conserves, cigares, étredeons, caisse, etc. La gendarmerie de Püttelange prévenue dès le matin retrouva la trace des voleurs vers Morsbrunn, mais rien de plus.

Walschbronn. — (Chute mortelle.) Ces jours derniers un vieillard du nom de Nicolas Goller, âgé de 74 ans, est tombé de la fenêtre du 2^e étage dans la cour et a reçu des blessures à la tête et à la poitrine. Il n'a pas tardé à succomber.

Pèlerinage diocésain d'hommes à Notre-Dame de Lourdes.

Mgr Benzler recommande en ces termes notre prochain pèlerinage d'hommes:

« L'évêque de Metz approuve, encourage et bénit de tout cœur le pèlerinage d'hommes que M. le Curé de Châtel veut organiser pour Lourdes au mois de mai prochain. Il espère que de grands avantages spirituels en résulteront pour tout le diocèse.

Metz, le 6 février 1914.

Ce pèlerinage se fera du 5 au 13 mai.

Itinéraire. — Aller par Pagny-sur-Moselle — Frouard — Noisy-le-Sec — Juvisy — Bordeaux — Biarritz — Lourdes.

Retour de Lourdes par Toulouse — Cette — Lyon — Paray-le-Monial — Is-sur-Tille — Pagny-sur-Moselle — Metz.

A l'aller, nous ferons station à Biarritz, et au retour à Lyon (Notre-Dame de Fourvières) et à Paray-le-Monial (Sacré-Cœur).

Horaire. — Départ de Metz le mardi 5 mai, vers 8 heures du matin.

Arrivée à Biarritz le mercredi, vers 6 h. du matin.

Départ de Biarritz le mercredi, vers midi.

Arrivée à Lourdes le mercredi 6 mai, vers 6 h. du soir.

Départ de Lourdes le lundi 11 mai, dans la matinée.

Arrivée à Lyon le mardi 12 mai, vers 6 heures du matin.

Départ de Lyon le même jour, vers midi.

Arrivée à Paray-le-Monial le mardi soir, vers 6 h.

Départ de Paray-le-Monial le mercredi 13 mai, vers 8 h. du matin.

Arrivée à Metz le mercredi soir, vers 6 heures.

Prix des billets. — En ajoutant au prix des billets les frais pour location des wagons afin d'éviter les transbordements, pour tramway à Lourdes, insignes, manuel, programme, itinéraire, relation du pèlerinage et frais généraux, nous sommes obligés d'établir comme suit le prix des places:

1^{re} classe 134 Mark

2^e classe 90 Mark

3^e classe 60 Mark

Malades. — Le pèlerinage se chargera d'un certain nombre de malades pauvres que nous recommandons à la charité publique. Comme d'habitude, le *Lorrain* publiera la liste des souscripteurs. La souscription est ouverte dès maintenant.

« Avis important. — La dernière limite pour les inscriptions est fixée par les Compagnies au 10 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chanoine G. COLLIN, curé de Châtel-Saint-Germain, qui sera à son bureau de Metz, rue des Clercs, 12, à partir du 26 février, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Pour le comité de Lourdes:

G. COLLIN, directeur.

ALSACE

Bisel. — (Etranges coutumes.) Une aïeule de 85 ans appartenant à une troupe de romanichels était morte il y a quelques jours. Lundi dernier, les membres de la troupe ont traîné hors du village la roulotte dans laquelle l'aïeule avait rendu l'âme. Ils avaient eu soin d'y hisser tous les objets qu'elle renfermait; puis ils y mirent le feu après l'avoir inondé de pétrole.

Sainte-Marie-aux-Mines. — (Manœuvres